

Bordeaux



Les balades urbaines sont de retour

Elles recommenceront le 31 mars, prendront fin le 30 juin et proposeront à nouveau de découvrir la richesse du patrimoine urbain et environnemental de la ville. S'ajouteront cette année des chantiers en cours comme la restauration de la Galerie bordelaise. Programme sur le site www.bordeaux.fr. ARCHIVES G. BONNALD



Gérard Elbaz et l'équipe de Médias-Cité vont lancer d'ici à la fin du mois les chèques-médiation numérique. PHOTO CLAUDE PETIT

Des chèques pour payer des services numériques

DARWIN Médias-Cité, la coopérative d'intérêt collectif installée sur le site de l'écoquartier, lance Aptic, un chèque-médiation numérique sur le principe du chèque restaurant

VALÉRIE DEYMES
vdeymes@sudouest.fr

L'expérimentation sur le territoire aquitain est en cours. S'en suivra un lancement national avant l'été, pour une réelle mise en fonctionnement à la rentrée de septembre. De quoi parlez-vous ? Du projet Aptic porté par la coopérative d'intérêt collectif sise à Darwin, Médias-Cité, spécialisée dans la médiation numérique, une notion qui vise à « créer du lien entre les hommes », comme l'explique le site Internet de la coopérative (1).

Ce projet est destiné à lancer des chèques équivalant, sur le principe, aux traditionnels chèques-restaurant, mais destinés aux acteurs de la médiation numérique.

Révéler les acteurs du territoire
Depuis sa création (lire par ailleurs), Médias-Cité a monté des programmes itinérants, pour questionner notamment sur les usages du numérique, et a en charge l'animation du pôle interrégional pour la médiation numérique.

Parallèlement à ces actions d'intérêt général, elle propose des services en ligne offrant des alternatives aux outils des grandes compagnies, qui permettent aux acteurs de travailler en réseaux, et répond à des chantiers d'acteurs privés et/ou publics sur l'ingénierie de projets numériques. « Notre philosophie : pri-

vilégier des stratégies qui contribuent à l'autonomie des acteurs et privilégier des modèles qui soient à la fois souhaitables, faisables, durables et soutenables », argumente Gérard Elbaz, l'un des fondateurs et le responsable de la structure.

C'est donc dans cet esprit que le projet Aptic a été monté. « Nous sommes partis du constat suivant : si une collectivité locale, par exemple, souhaite qu'une partie de sa population sans emploi bénéficie d'ateliers découverte pour la rédaction d'un CV, elle va proposer une aide et choisir un prestataire. Le destinataire, lui, ne va probablement pas savoir qui finance en partie cet

atelier ni le coût de la prestation. Le principe du chèque Aptic, comme le chèque restaurant, va offrir au destinataire le choix du lieu où il va utiliser ce chèque et va donc donner la possibilité de révéler tous les acteurs du territoire présents dans ce domaine. Il va également connaître la valeur de ce chèque et voudra peut-être même prolonger l'expérience. »

Plusieurs applications

Médias-Cité a déjà trouvé plusieurs champs d'application pour ces chèques Aptic : accompagner les bénévoles associatifs aux usages numériques, permettre le télétravail des salariés d'une entreprise dans diffé-

rents tiers-lieux ou encore la mise en place pour une collectivité d'ateliers robotiques en temps périscolaires et le paiement des intervenants par le chèque Aptic.

« Aptic s'adresse en priorité aux collectivités, établissements publics, chambres consulaires ou encore clubs d'entreprises »

La Région Aquitaine est partenaire pour le prototypage des premiers chèques et Médias-Cité a sollicité les Tickets restaurant pour la faire bénéficier de son savoir-faire. « Nous avons également des fondations qui sont prêtes à nous aider pour le lancement. »

Aptic s'adresse en priorité aux collectivités, établissements publics, chambres consulaires ou encore clubs d'entreprises. Enfin, 1% des valeurs nominales des Aptic est versé dans un fonds de coopération territoriale destiné à développer des projets innovants au niveau des usages sociaux du numérique. » Reste maintenant à attendre le lancement officiel.

(1) www.medias-cite.coop



LE PIÉTON

a souri place Saint-Projet, hier après-midi, quand il a vu cette vieille dame se pencher doucement sur la roulette-SDF allongée sur le pavé. Cette dernière dormait sous le soleil et l'octogénaire ne voulait pas la réveiller... Mais quand même récupérer le bérêt qu'elle avait fait tomber quelques minutes plus tôt et dont la jeune femme avait fait son oreiller. Les ronflements attestaient un sommeil profond et la femme sans couvre-chef s'est ravisée. « Je ne vais pas la réveiller et puis il n'était pas si terrible, ce bérêt », dit-elle en souriant avant de s'éclipser doucement.

FAITS DIVERS

COURS PASTEUR

Agressé pour avoir donné l'heure

Alors qu'il marchait sur le cours Pasteur, dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h 15, un jeune homme a été sollicité par un passant qui lui demandait l'heure. Il a pris son téléphone et lorsqu'il l'a remis dans sa poche, son interlocuteur a exigé qu'il le lui remette. Il a refusé et a reçu un coup de poing au visage. Deux amis de l'agresseur sont alors intervenus pour le maîtriser. Une patrouille de police est arrivée au même moment. Agé de 24 ans, il a été interpellé et comparaitra dans quelques semaines devant le tribunal correctionnel.

Spécialiste du vol à la roulotte

Un quinquagénaire tentait d'ouvrir une voiture stationnée cours Pasteur, hier vers 10 heures, lorsqu'il a été surpris et maîtrisé par le propriétaire du véhicule. La police a été alertée et le quinquagénaire interpellé. Il devait être déferé au parquet ce matin pour être jugé cet après-midi en comparution immédiate en raison de ses états de service. Il compte de très nombreuses condamnations pour des faits similaires.

Grande consultation des associations

PANORAMA Afin de mieux connaître et comprendre les attentes des associations bordelaises, Alain Juppé a décidé de lancer une grande consultation en collaboration avec Recherches et solidarités. Première étape de cette consultation, une enquête en ligne à laquelle les associations peuvent répondre sur www.bordeaux.fr. Dans un second temps, des ateliers participatifs seront mis en place le 23 juin.